



LES HOMMES SONT RICHES

Conditions générales de vente PiDieM

1 GENERALITES : Les présentes conditions générales de vente (ci-après les « CGV ») s'appliquent à toutes les Offres de services PiDieM relatives à des commandes passées auprès de PiDieM par tout client professionnel (ci-après « le Client »). Le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes CGV. Toute condition contraire et notamment toute condition générale ou particulière opposée par le Client ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de PiDieM, prévaloir sur les présentes CGV et ce, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance. Le fait que PiDieM ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des présentes CGV ne peut être interprété comme valant renonciation à s'en prévaloir ultérieurement. Ces conditions générales de vente précisent notamment les conditions de commande, de paiement, de livraison. Le Client se porte fort du respect des présentes CGV par l'ensemble de ses collaborateurs, préposés et agents. Le Client reconnaît également qu'il a bénéficié des informations et conseils suffisants de la part de PiDieM, lui permettant de s'assurer de l'adéquation de l'Offre de services à ses besoins. Ainsi, toute commande passée par un acheteur auprès de PiDieM impliquera l'accord définitif et irrévocable du Client sur l'ensemble des conditions générales de vente présentées ci-après. -2- DEVIS : Toute prestation d'étude et de conseil opérationnel fait l'objet d'une proposition commerciale et financière établie par PiDieM. Sauf stipulation contraire, les offres de prestations sont valables un mois, à partir de la date de réalisation du devis. Toute commande qui n'aura pas été précédée d'un devis, ne liera PiDieM que si une acceptation écrite a été envoyée par PiDieM. Le devis établi par PiDieM devra porter la mention "Bon pour accord", signature du gérant ou de la personne responsable légalement ainsi que du cachet commercial. Les prix de vente des services sont exprimés en euros hors taxes (HT). Il convient d'ajouter la TVA au taux en vigueur à la date d'émission de la facture. Les prix de vente de services s'entendent hors frais de déplacement qui sont facturés au réel sur justificatifs, avec un maximum de 2x les forfaits URSSAF. Les prix des prestations de services peuvent évoluer à tout moment sauf devis accepté et retourné par PiDieM. Lorsqu'un devis est établi par PiDieM, les conditions particulières de celui-ci viennent modifier ou compléter les présentes conditions générales. Il est expressément convenu entre le Client et PiDieM que les échanges de mails en l'absence de documents contractuels, ne peuvent pas servir à l'établissement d'une relation commerciale et de ce fait constituer des éléments de preuve quant à l'existence d'une commande de prestations. -3- MODALITES DE FOURNITURE DES PRESTATIONS : PiDieM s'engage à mettre en œuvre les moyens nécessaires permettant d'assurer les prestations de services demandées dans des délais compatibles avec les besoins du Client. Il existe une obligation de moyen de la part de PiDieM, pas de résultats. Le Client tiendra à la disposition de PiDieM toutes les informations nécessaires à la bonne réalisation de l'objet du contrat, et s'engage à remettre à PiDieM une copie de sa Doeth pendant et à l'issue de la prestation PiDieM, sur 5 ans maximum. PiDieM s'engage également à restituer les documents et travaux effectués pour le compte du Client à celui-ci par l'un des différents moyens retenus lors de l'acceptation du devis : mail, courrier postal, coursier (frais d'expédition à la charge du Client). Sauf garantie expresse donnée dans les conditions particulières, les délais de livraison mentionnés ne sont pas des délais de rigueur. La responsabilité de PiDieM ne pourra être engagée que si le retard est important et imputable à sa faute lourde. Le Client ne pourra invoquer les délais d'exécution pour demander la résolution du contrat, réclamer des dommages et intérêts ou faire valoir toute autre revendication, sauf stipulation contraire écrite expressément acceptée par PiDieM. -4 - MODALITES DE PAIEMENT : Tous les achats effectués à PiDieM sont payables en Euros à 30 jours date de facture sauf accord préalable écrit entre l'acheteur et PiDieM. Le paiement se fait par chèque à l'ordre de PiDieM ou par virement sur le compte de PiDieM. Tout paiement non intervenu dans les 30 jours suivant l'émission de la facture donnera lieu de plein droit, et sans mise en demeure préalable, à l'application de pénalités de retard calculées au taux d'intérêt de la BCE majoré de 10 points, ainsi qu'à la facturation d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€, conformément aux articles L441-6 et D441-5 du Code du Commerce. Les commandes passées et signées engagent le Client de manière irrévocable. Toutefois si le Client décidait de ne pas donner suite à sa commande passée ou pour tout autre cas de défaillance, un montant de la prestation souhaitée serait calculé selon le temps passé au tarif horaire en vigueur. PiDieM se réserve le droit de suspendre sans mise en demeure toute gestion de commande et toute mission en cas de refus d'autorisation de paiement de la part des organismes officiellement accrédités ou en cas de non-paiement. PiDieM se réserve notamment le droit de refuser ses prestations de services émanant d'une commande d'un acheteur qui n'aurait pas réglé totalement ou

partiellement une commande précédente ou avec lequel un litige de paiement serait en cours d'administration. Il n'y a pas d'escompte en cas de paiement anticipé. -5- MODALITES DE LIVRAISON : Les prestations de services proposées par PiDieM ne sont valables qu'en France Métropolitaine. Pour les DOM TOM et les autres pays veuillez nous consulter. Pour tout paiement d'acompte par chèque ou virement, la commande du Client ne sera validée qu'à réception du chèque ou virement. La livraison est considérée comme réalisée dès la date de la première présentation des livrables définis pour la prestation à l'acheteur mais la propriété intellectuelle des développements et créations est transférée dès leur paiement intégral. -6- COMMUNICATION : L'entreprise Client accepte d'être citée par PIDIEM comme Client de ses offres de services. PIDIEM peut mentionner le nom et le logo de l'entreprise ainsi qu'une description objective de la nature des prestations, objet du contrat, dans ses listes de référence à l'attention de ses prospects et de sa Clientèle, entretiens avec des tiers, communications à son personnel, documents internes de gestion prévisionnelle, rapports annuels, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant. L'entreprise Client qui refuse d'être citée par PIDIEM doit exprimer ce refus par un écrit adressé à la direction générale de PIDIEM. -7- SUPPORTS : Tous les supports, les programmes, les cours, les travaux et les documents remis aux participants lors des actions de formation, demeurent la propriété intellectuelle exclusive de PiDieM, sauf mention contraire dans les conditions particulières d'un contrat. L'exploitation, la reproduction effectuée sur tout support, la traduction en toutes langues, la commercialisation et la représentation par tout procédé de communication de tout ou partie des supports, programmes, cours, travaux ou de tout document sont interdits, sauf autorisation préalable de PiDieM. Les entreprises Clientes sont solidairement responsables avec les participants qu'elles inscrivent de toute infraction aux dispositions qui précèdent. -8- LIMITATIONS DE RESPONSABILITE DE PIDIEM : Quelle que soit le type de prestations, la responsabilité de PIDIEM est expressément limitée à l'indemnisation des dommages directs prouvés par le Client. La responsabilité de PIDIEM est plafonnée au montant du prix payé par le Client au titre de la prestation concernée. En aucun cas, la responsabilité de PIDIEM ne saurait être engagée au titre des dommages indirects tels que perte de données, de fichier(s), perte d'exploitation, préjudice commercial, manque à gagner, atteinte à l'image et à la réputation. -9- FORCE MAJEURE : PIDIEM ne pourra être tenue responsable à l'égard du Client en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement de force majeure, tel que défini à l'article 1218 du code civil. Sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuit, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence des Cours et Tribunaux français et sans que cette liste soit restrictive : la maladie ou l'accident d'un consultant ou d'un animateur de formation, les grèves ou conflits sociaux internes ou externes à PIDIEM, les désastres naturels, les incendies, la non obtention de visas, des autorisations de travail ou d'autres permis, les lois ou règlements mis en place ultérieurement, l'interruption des télécommunications, l'interruption de l'approvisionnement en énergie, l'interruption des communications ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de PIDIEM. -10- CLAUSE DE CONFIDENTIALITE ET ETHIQUE : Les parties s'engagent à garder confidentiels les informations et documents concernant l'autre partie de quelle que nature qu'ils soient, économiques, techniques ou commerciaux, auxquels elles pourraient avoir accès au cours de l'exécution du contrat ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à la conclusion du contrat, notamment l'ensemble des informations figurant dans la proposition commerciale et financière transmise par PIDIEM au Client. PiDieM s'engage à ne pas communiquer à des tiers les informations transmises par le Client, y compris les informations concernant les Utilisateurs. Par ailleurs PiDieM s'engage à respecter l'éthique mentionnée sur le site internet www.PiDieM.com -11- ATTRIBUTION DE JURIDICTION : Les conditions générales de vente présentées et les relations contractuelles y afférentes sont régies par le droit français. En cas de litige l'entreprise Client, le participant à une formation, et PiDieM s'efforceront de rechercher une solution à l'amiable. Toute contestation concernant ces conditions générales de vente à défaut d'accord amiable sera soumise au seul Tribunal de Commerce du siège social de PiDieM. -12- INFORMATIQUE ET LIBERTES : Les informations recueillies dans le cadre de relations commerciales sont destinées exclusivement à un usage interne, et ne sont en aucun cas cédées à des tiers. Les prospects ou Clients disposent d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui les concernent selon l'article 34 de la loi Informatique et libertés. Pour l'exercer ils peuvent s'adresser par courrier postal au siège social de PiDieM.

www.pidiem.com

PIDIEM - 48 rue Stanislas Girardin 76000 Rouen - Fixe : 09 53 07 65 47 - Fax 09 58 07 65 47 - pidiem@pidiem.fr
SIRET 750 355 125 00022 - TVA FR64 750 355 125 - code APE 7022Z

ROUEN • PARIS • LYON • TOULOUSE